Marcillat-en-Combraille

N°13
Juin 2014

Marcillat-en-Combraille

Bulletin municipal

www.mairie-marcillatcombraille.fr - Mairie ouverte au public du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Conseil Municipal

A	**AUBERT** Francis	Conseiller
B	**BLANCHET** Virginie	Conseillère
C	**CHABRAT** Adeline	Conseillère
D	**CHITO** Christian	MAIRE
E	**CONTAMINE** Bernard	2e Adjoint
F	**CONTAMINE** Raphaël	Conseiller
G	**DUBOST** Michaël	Conseiller
H	**DUCOURTIOUX** Gérard	Conseiller
I	**LAGRANGE** Catherine	1er Adjoint
J	**MITATY** Stéphane	Conseiller
K	**MURAT** Liliane	Conseillère
L	**TALLET** Catherine	Conseillère
M	**VACQUANT** Denis	Conseiller
N	**VICENTE** Suzanne	3e Adjoint
O	**ZANINI** Céline	Conseillère

Attribution aux adjoints

- Catherine **LAGRANGE** sera chargée des associations
- Suzanne **VICENTE** sera chargée de tout ce qui concerne les affaires scolaires
- Bernard **CONTAMINE** sera chargé des employés municipaux et de la voirie.

Le mot du Maire

Chères Marcillatoises et chers Marcillatois,

Merci tout d'abord de nous avoir renouvelé votre confiance au cours de l'élection municipale du 23 mars 2014.

Quatre nouveaux conseillers municipaux ont intégré notre équipe, ils ont été choisis avec un souci de diversité pour représenter au mieux la population.

Huit hommes et sept femmes, là aussi la parité est presque atteinte alors que nous n'avions pas de règles à respecter dans les communes de moins de 1 000 habitants mais cette répartition nous permet une plus large vision sur les problèmes de la famille notamment.

Nous allons tous essayer de maintenir et de développer la qualité de vie dans notre petite commune de Marcillat-en-Combraille.

Bien sûr, nous sommes conscients des difficultés et des nuages, nombreux, qui s'amoncellent au-dessus des communes rurales. Mais nous devons garder la foi et le dynamisme nécessaires pour « *renverser les montagnes* » mais aussi pour répondre au quotidien à vos problèmes et à vos espérances.

Ce numéro treize du bulletin municipal, confirmera nous l'espérons, notre volonté de communiquer avec vous régulièrement sur tous les événements de notre territoire communal.

À bientôt.

Votre Maire.
Christian Chito

Les commissions

Représentation à la Communauté de Communes

Vu L'article L.273-11 du Code électoral qui dispose que « *les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau* ».
La commune de Marcillat-en-Combraille sera représentée par : Christian **CHITO**, Catherine **LAGRANGE**, Bernard **CONTAMINE**, Suzanne **VICENTE** au sein de la Communauté de Communes du Pays de Marcillat-en-Combraille.

Bulletin Municipal
- Christian CHITO, Président,
- Catherine LAGRANGE
- Bernard CONTAMINE
- Suzanne VICENTE
- Gérard DUCOURTIOUX
- Raphaël CONTAMINE
- Catherine TALLET
- Adeline CHABRAT
- Francis AUBERT
- Liliane MURAT

Associations
- Christian CHITO
- Catherine LAGRANGE
- Francis AUBERT
- Stéphane MITATY
- Raphaël CONTAMINE

Affaires scolaires
- Christian CHITO
- Suzanne VICENTE
- Céline ZANINI

Maison Assistantes Maternelles
- Christian CHITO
- Adeline CHABRAT
- Suzanne VICENTE
- Céline ZANINI
- Virginie BLANCHET

Travaux
- Christian CHITO
- Bernard CONTAMINE
- Catherine TALLET
- Raphaël CONTAMINE
- Stéphane MITATY
- Liliane MURAT

Réforme des rythmes scolaires
- Christian CHITO
- Suzanne VICENTE
- Michaël DUBOST
- Céline ZANINI
- Adeline CHABRAT
- Catherine TALLET

Bibliothèque
- Christian CHITO
- Suzanne VICENTE
- Liliane MURAT

Fleurissement Communal et Maisons fleuries
- Christian CHITO
- Suzanne VICENTE
- Liliane MURAT
- Virginie BLANCHET
- Bernard CONTAMINE
- Laurent GIRAUD

Collège
- Christian CHITO
- Gérard DUCOURTIOUX
- Stéphane MITATY

Appel d'offres
- Christian CHITO, Président
- Membres titulaires : Bernard CONTAMINE, Catherine TALLET, Raphaël CONTAMINE
- Membres suppléants : Francis AUBERT, Gérard DUCOURTIOUX, Liliane MURAT

Centre Social Rural
- Délégué titulaire : Christian CHITO
- Déléguée suppléante : Céline ZANINI

COPIL (Comité de Pilotage pour la valorisation de la Haute vallée du Cher)
- Christian CHITO
- Bernard CONTAMINE
- Liliane MURAT
- Francis AUBERT

Correspondant défense
- Francis AUBERT

ATDA
(Agence Technique Départementale de l'Allier)
- Raphaël CONTAMINE

CCAS (délégués élus)
- Christian CHITO
- Suzanne VICENTE
- Catherine LAGRANGE
- Céline ZANINI
- Adeline CHABRAT

SDE 03
(Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier)
- Délégué titulaire : Francis AUBERT
- Délégué suppléant : Bernard CONTAMINE

SICALA
(Syndicat d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents)
- Délégué titulaire : Bernard CONTAMINE
- Délégué suppléant : Gérard DUCOURTIOUX

SIVOM
(Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Région Minière)
(Production, stockage et distribution d´eau potable)
- Délégués titulaires : Francis AUBERT, Bernard CONTAMINE
- Délégués suppléants : Liliane MURAT, Stéphane MITATY

SIVU
(Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)
Sarcelles-Marcillat en Combraille
- Délégués titulaires : Christian CHITO, Gérard DUCOURTIOUX, Suzanne VICENTE
- Délégués suppléants : Bernard BARRAUX, Adeline CHABRAT, Catherine TALLET

CNAS
- Déléguée titulaire : Suzanne VICENTE
- Déléguée suppléante : Adeline CHABRAT

Le personnel communal

La municipalité rappelle l'importance des missions confiées aux cinq employés communaux. Ils sont là, toute l'année, pour contribuer au maintien ou à l'amélioration de l'état des bâtiments gérés par la commune : école, mairie, salle polyvalente, MARPA... Ils interviennent aussi sur les espaces verts, la préparation des fêtes, l'installation des décorations de Noël. Ils contribuent, d'une manière générale, au bien vivre et à la sécurité dans la commune avec les travaux de voirie (entretien des fossés, fauchage,...) y compris lorsque les conditions sont difficiles avec le déneigement.

Services administratifs

Joëlle AZEVEDO
Secrétaire générale
à plein-temps

Aurélia PICARD
Secrétaire adjointe
à mi-temps

Services techniques

Serge LORY
Chef d'équipe

Thierry BRIVOIS
Adjoint technique

Jean-Pierre PRUGNAUD
Adjoint technique

Patrick LESME
Adjoint technique

Thierry BRUHAT
Adjoint technique

Agents de Service dans les bâtiments communaux

Agnès DEQUAIRE
entretien des locaux de la Mairie et autres locaux communaux : bibliothèque, salle des associations...

Claudine VALLENET
entretien à l'école primaire, surveillance et état des lieux lors des locations de la salle polyvalente

Catherine STANORD
entretien à la salle polyvalente, surveillance des enfants à l'école primaire le temps de la pause méridienne, accompagnement des enfants dans le car

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Du mardi au samedi :
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 30.

Téléphone : 04 70 51 60 15
Télécopie : 04 70 51 62 94

mairie@mairie-marcillatcombraille.fr
www.mairie-marcillatcombraille.fr

Notre présentation du personnel continuera sur le prochain bulletin.

Les comptes de la commune

Budget primitif 2014

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011	Charges à caractère général	320 790,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	346 800,00 €
014	Reversements sur FNGIR	34 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	124 478,00 €
66	Charges financières	37 010,00 €
023	Virement à la section d'investissement	51 000,00 €
6 811	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles & corporelles	9 656,00 €
	Total dépenses de fonctionnement	**924 234,00 €**

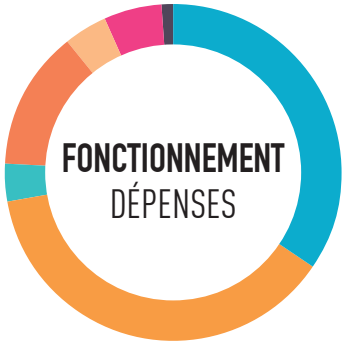

RECETTES

70	Produits des services, domaine et ventes diverses	38 593,00 €
73	Impôts et taxes	448 581,00 €
74	Dotations, subventions et participations	384 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00 €
77	Produits exceptionnels	6 900,00 €
013	Atténuations de charges	60,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €
	Total recettes d'ordre	6 000,00 €
	Total recettes de fonctionnement	**924 234,00 €**

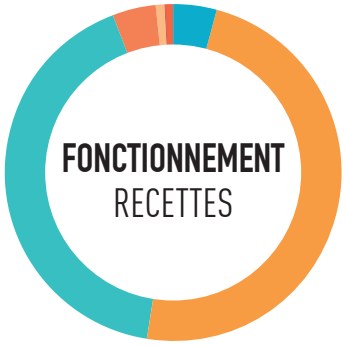

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Club house foot	44 100,00 €
Matériel divers	30 888,00 €
Bâtiments communaux	17 617,00 €
Travaux de voirie	60 000,00 €
Maison d'Assistantes maternelles	161 000,00 €
Construction rambarde de pont	4 000,00 €
Immobilisations corporelles	18 218,00 €
Travaux en régie	6 000,00 €
Déficit d'investissement reporté	254 737,00 €
Emprunts en euros	75 507,00 €
Total dépenses	**672 067,00 €**

RECETTES

Club House Foot	37 258,00 €
Matériel Divers	12 137,00 €
Travaux de voirie	18 143,00 €
Rénovation des terrains de tennis	18 618,00 €
Maisons d'Assistantes maternelles	107 002,00 €
Emprunts en euros	140 461,00 €
Virement de la section de fonctionnement	51 000,00 €
FCTVA	36 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	223 574,00 €
Immobilisations corporelles et cessions	27 874,00 €
Total recettes	**672 067,00 €**

Les comptes rendus des Conseils municipaux

Séance du 8 janvier 2014

Passage d'une course cycliste UFOLEP le 11 mai 2014

Monsieur Roland Doumer, Président du Comité d'Organisation « *Sur les Routes du Bourbonnais* » organise une épreuve cycliste les 9, 10 et 11 mai 2014.
Le 11 mai, l'étape partira et arrivera à Marcillat en Combraille, Place du Donjon.
Le Comité d'organisation sollicite la commune pour l'octroi d'une subvention de 500 €, pour l'organisation d'un vin d'honneur le jour de l'étape et pour une aide logistique notamment par la présence de signaleurs pour faire la circulation lors du passage des coureurs.
Compte tenu du fait que cette épreuve cycliste générera une animation dans la commune, et en fera la promotion, le Conseil Municipal se déclare d'accord.
Approuvé à l'unanimité.

Immeuble 11 Rue des Frères

Demande de la société Dom'aulin d'un avenant au bail.
La commune est liée à la société Dom'Aulin par un bail à construction qui court jusqu'en 2019. Cette dernière gère la location de l'immeuble sis 11 Rue des Frères.
Le 12 novembre 2013, le maire a reçu une demande de Philippe Blety, Directeur de la société, en lui proposant des solutions quant à la gestion de cet immeuble à la fin du Bail.
Si on attend la fin du bail en 2019, les logements deviendront propriété de la commune et celle-ci devra ensuite gérer elle-même ces logements sociaux. Une telle gestion demanderait un surcroît de travail et des compétences en matière de gestion de logement HLM, sachant que, de plus, ce bâtiment nécessite des travaux importants.
Au vu des propositions faites par Dom'aulin, le Conseil Municipal, retient la proposition qui consiste à « *anticiper la fin du bail et engager des travaux dans ces logements en échange de la prorogation du bail de 20 ans sous la forme d'un avenant au bail courant 2014.* »
Toutefois, des réserves seront émises quant aux travaux envisagés car cet immeuble est très ancien et nécessite l'objet d'une réfection totale, dans le cadre de travaux obéissant aux normes en vigueur, notamment de confort, d'isolation et d'économie d'énergie afin de pouvoir attirer des locataires. L'aménagement prévu et l'engagement à le réaliser devront figurer dans l'avenant.
Cette décision sera soumise à la société Dom'aulin par Monsieur le Maire, pour suite à donner.
Approuvé à l'unanimité.

Réactualisation du prix des repas au restaurant scolaire

De nouveaux tarifs de cantine **pratiqués par le Conseil général de l'Allier et le Collège de la Combraille** qui assurent la prestation de restauration pour les élèves de l'école primaire, sont en vigueur depuis le 1er janvier 2014.
Comme il avait été décidé lors des discussions, ces tarifs seront régulièrement réétudiés par le Conseil Municipal en fonction de ces augmentations.
Au vu des prestations facturées, il est décidé de suivre la tarification de 3,23 € pour les enfants du primaire et de la maternelle, d'aligner le prix des repas facturés aux instituteurs sur le tarif réellement facturé par le Collège, à savoir 4,92 € ainsi que celui pratiqué pour les agents municipaux accompagnant les maternelles et primaires, à savoir 3,12 €.
Cette réévaluation des tarifs interviendra à partir de la facturation des repas de janvier 2014.
Approuvé à l'unanimité.

Rénovation de l'ancien logement de fonction de l'école

Le bâtiment communal autrefois logement de fonction pour les instituteurs, situé 9 Rue des Combrailles, sera rénové pour la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles.
Mais il nécessite de gros travaux d'après le détail estimatif suivant :

Travaux extérieurs	
Réfection totale de la toiture (démolition, gouttières, entourage cheminée, réfection à neuf)	30 824,50 €
Mise en place de deux portillons (pour limiter des accès) et d'une clôture extérieure	3 362,00 €
Aménagement d'une rampe d'accès	8 985,00 €
Remplacement des menuiseries bois existantes (fenêtres et portes)	13 054,00 €
Remplacement des volets (bois à peindre)	4 169,00 €
Travaux de peinture extérieure (volets)	5 820,00 €
Travaux intérieurs	
Travaux de plâtrerie peinture (murs et plafonds, peinture radiateurs + sol pièce principale)	29 887,50 €
Menuiseries intérieures remplacement vitrages portes, obturation châssis, ressuivi portes intérieures	3 537,00 €
Travaux mis aux normes électricité	4 138,33 €
Travaux de plomberie, programmation chauffage, aménagements sanitaires	7 126,46 €
Carrelage et faïence sanitaires	2 037,80 €
Aménagement complet de la cuisine	7 520,00 €
Pose de barrières de protection escaliers	292,00 €
Protège radiateurs à poser devant les radiateurs en fonte	3 695,39 €
Travaux en régie dépose des matériaux existants, préparation des pièces, divers travaux de lasurage...	3 000,00 €
Total Travaux	**127 448,98 €**
Maîtrise d'œuvre, divers,	
Divers appels d'offres	300,00 €
Maîtrise d'œuvre	12 745,00 €
DPE	300,00 €
Total	**140 793,98 €**

Une subvention à hauteur de 30 % est sollicitée auprès des services du Conseil Général de l'Allier à savoir 42 238,19 € et une subvention à hauteur de 50 % est sollicitée auprès des Services de l'État au titre de la DETR 2014 Programme spécifique École et Accueil des enfants.
Le plan de financement suivant pourrait être envisagé :

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	127 448,98 €	Conseil Général de l'Allier (Fonds 2)	42 238,19 €
Divers appels d'offres	300 €	État (DETR)	70 396,99 €
Maîtrise d'œuvre	12 745 €		
DPE	300 €	Fonds propres	28 158,80 €
	140 793,98 €		**140 793,98 €**

Renouvellement du crédit-relais du lotissement

La commune a contracté un prêt relais de 179 000 €, auprès de la Caisse d'Épargne le 21 décembre 2010, pour une durée de 3 ans, pour financer une partie de travaux du lotissement de l'étang.
La forme de ce prêt fait qu'en attendant de vendre des terrains, la commune ne règle que des intérêts et a la possibilité de rembourser du capital selon ses possibilités.
Jusqu'à présent la commune n'a procédé à aucun remboursement du capital et le prêt arrivant à son terme elle doit en rembourser la totalité en avril 2014.
Pour ne pas se démunir brutalement d'une trésorerie qui pourrait lui faire défaut, la commune a la possibilité de contracter à nouveau un prêt relais sur 3 ans et de commencer à rembourser ce prêt lors de la vente des prochains terrains.
Monsieur le Maire est chargé de la négociation avec les banques.
Approuvé à l'unanimité.

Réalisation mutualisée de diagnostic de performance énergétique par le SDE 03

Accord de principe
L'affichage du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est désormais obligatoire dans certains bâtiments publics.
Le DPE doit être affiché de manière visible pour le public à proximité de l'entrée principale du bâtiment ou du point d'accueil.
Les bâtiments concernés sont ceux dont la surface est supérieure à 500 m², occupés par l'État, une collectivité territoriale ou un établissement public accueillant un établissement recevant du public (ERP) de catégorie 1 à 4 (bâtiments administratifs, d'enseignement, hôpitaux, commissariats, salles de spectacle, gymnase...).
La consommation réelle d'énergie y est indiquée.
Ce seuil de 500 m² passera à 250 m² à compter du 1er juillet 2017.
Le SDE nous propose d'effectuer ce diagnostic a un prix avantageux par une consultation globale pour éviter le montage de multiples marchés par les communes.
Les prix et les prestataires retenus seront communiqués par le SDE avant commande.
La commune accepte d'adhérer au principe pour les locaux de plus de 500 m².
Approuvé à l'unanimité.

Vente terrain Lotissement de l'Étang

Lot 10

Le lot 10 du lotissement de l'étang sera vendu à Monsieur Pierre Guérin domicilié, 3 Rue des Combrailles, 03420 Marcillat en Combraille, pour un montant qui s'élève à 19 060,00 € TTC

Approuvé à l'unanimité.

Autres points évoqués

Vente de la Grange « *Rue de l'Enfer* »

L'estimation des Domaines concernant la Grange située « *Rue de l'Enfer* » s'élève à 3 400 €.

Un Courrier a été envoyé aux deux riverains concernés par le droit de Passage accédant à cette grange afin de leur proposer l'achat de cet immeuble.

Travaux aux Club House

Ils sont presque terminés. Il reste notamment des vérifications techniques, électriques et relatives à l'accessibilité à effectuer. Une convention tripartite sera signée entre l'ACF, l'ASM et la commune pour l'utilisation du club house.

Rallye Automobile

La deuxième édition du Creusekistan, cette randonnée réservée aux voitures anciennes et de prestige sera organisée les 27 et 28 juin prochains.

Le 27 juin, un marché du terroir est organisé simultanément par le GFDA (Groupement Féminin de Développement Agricole), sur la place du marché.

Le 28 juin aura également lieu le lancement de la saison à la Maison du Tourisme.

Extrait du site Internet de l'Association : « *De Marcillat-en-Combraille à l'Île de Vassivière, un nouvel itinéraire de 300 kilomètres réparti sur quatre départements d'Auvergne et du Limousin - l'Allier, la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne - sera proposé à soixante équipages. Rythmé par des pauses gastronomiques faisant la part belle aux spécialités locales, le parcours 2014 comprend trois étapes. Les participants traverseront en musardant quelques-uns des plus beaux sites de la région et s'attarderont sur trois circuits : Marcillat-en-Combraille, Domaine de Mornay et le Mas du Clos.* ».

Séance du 5 mars 2014

Vote du Compte Administratif 2013 – Budget principal

Votants : 10 Pour : 10 Contre 0

Investissement		
Dépenses	Prévus :	529 333,73 €
	Réalisé :	481 669,61 €
	Reste à réaliser :	47 069,00 €
Recettes	Prévus :	529 333,73 €
	Réalisé :	226 933,51 €
	Reste à réaliser :	55 876,00 €
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	982 872,73 €
	Réalisé :	800 340,90 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	982 872,73 €
	Réalisé :	1 023 915,72 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-254 736,10 €
Fonctionnement :		223 574,82 €
Résultat global :		-31 161,28 €

Vote du CA 2013 – Budget annexe assainissement

Votants : 10 Pour : 10 Contre 0

Investissement		
Dépenses	Prévus :	174 894,00 €
	Réalisé :	173 006,01 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	174 894,00 €
	Réalisé :	174 368,31 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	43 251,00 €
	Réalisé :	38 525,19 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	43 251,00 €
	Réalisé :	39 080,93 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		1 362,30 €
Fonctionnement :		555,74 €
Résultat global :		1 918,04 €

Vote du CA 2013 – Budget annexe karting

Votants : 10 Pour : 10 Contre 0

Investissement		
Dépenses	Prévus :	20 730,00 €
	Réalisé :	20 729,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	20 730,00 €
	Réalisé :	16 832,15 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	21 924,00 €
	Réalisé :	14 044,43 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	21 924,00 €
	Réalisé :	21 925,02 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		-3 896,85 €
Fonctionnement :		7 880,59 €
Résultat global :		3 983,74 €

Vote du CA 2013 – Budget annexe lotissement

Votants : 10 Pour : 10 Contre 0

Investissement		
Dépenses	Prévus :	225 750,00 €
	Réalisé :	4 564,52 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	225 750,00 €
	Réalisé :	7 865,78 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	230 314,52 €
	Réalisé :	12 430,30 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévus :	230 314,52 €
	Réalisé :	20 898,52 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement :		3 301,26 €
Fonctionnement :		8 468,22 €
Résultat global :		11 769,48 €

Vente Licence IV à Monsieur Éric Boussange

Suite à la demande de Monsieur Éric Boussange qui souhaite ouvrir un nouveau commerce dans la commune (Café Snack-bar), le Conseil Municipal a accepté de lui vendre la Licence IV achetée en 2004 à Madame Dalant Corinne. Le prix de cette licence a été fixé à 1 000 €. Un acte authentique notarié devra être établi dont les frais incomberont à l'acheteur.

Approuvé à l'unanimité.

Convention de mise à disposition du Club House

Les travaux du Club House étant terminés et considérant que ce local va être mis à disposition des deux clubs de foot de la Commune : l'Avenir Combraille Foot et l'Association Sportive Marcillatoise, une convention de mise à disposition sera établie afin de définir les modalités d'occupation des locaux.

Approuvé à l'unanimité.

Dotation d'un parc matériel pour la vie associative pour la salle socioculturelle de la commune

Demande d'aide au titre des fonds européens Leader et au titre de la Réserve parlementaire

Afin de développer une offre socioculturelle de qualité, il faut se doter de matériels adaptés permettant d'accueillir de nouvelles activités avec notamment l'achat de chaises, tables, et matériel sonorisé, auxquelles s'ajouteront des jeux à ressort permettant d'étoffer les activités de la vie associative par l'implantation d'équipements ludiques pour la petite enfance.

Dans le cadre de ces achats, la commune peut bénéficier, d'une part :

- d'une subvention au titre de la réserve parlementaire d'un montant de 5 000,00 € sur un montant subventionnable de 14 753 €.

- d'autre part, d'une aide au titre des fonds européens Leader dans le cadre de l'enveloppe complémentaire 2007-2013, à hauteur de 44 % d'un montant subventionnable de 16 221,40 €.

Suivant le tableau estimatif des dépenses suivant :

Équipements	Montant HT	Montant TTC
Amplificateur	1 082,50 €	1 299,00 €
3 Enceintes Adaptables sur amplificateur	372,50 €	447,00 €
50 Chaises Coque (50)	1 122,40 €	1 346,88 €
60 Tables 120 x 80	9 453,60 €	11 344,32 €
20 tables 120 x 60	2 722,60 €	3 267,12 €
Jeu à ressort pour activités associatives et familiales	1 467,80 €	1 761,36 €
	16 221,40 €	19 465,68 €
Dépense subventionnable au titre de la réserve parlementaire	14 753,60 €	
Dépense subventionnable au titre des Fonds européens	16 221,40 €	

Des subventions seront donc demandées suivant le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes HT	
16 221,40 €	Leader	7 137,42 €	44 %
	Réserve parlementaire	5 000,00 €	31 %
	Fonds Propres	4 083,98 €	25 %
16 221,40 €	Total	16 221,40 €	100 %

Approuvé à l'unanimité.

Organisation Championnat de France d'Enduro
Patrick Barret, Président de l'ASM Villebret prévoit d'organiser le championnat de France d'enduro les 19 et 20 juillet 2014 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Marcillat en Combraille.
Vu le tracé qu'emprunteront les motos sur le territoire de Marcillat en Combraille, le Conseil Municipal a donné son accord et une convention de bonne utilisation des chemins sera passée avec les organisateurs.
Approuvé à l'unanimité.

Autres points évoqués

Baux à renouveler
La société Micro-système accepte de renouveler son bail en bail commercial pour 9 ans sur les mêmes bases que le bail précaire.
La Cave à Jean renouvelle son bail précaire pour un an sachant qu'il pourra être rompu en cours lorsqu'il aura changé de local.

Renouvellement du Crédit-Relais au budget lotissement
Suivant la délibération du 8 janvier 2014 concernant le renouvellement du Crédit-Relais contracté auprès de la Caisse d'Épargne le 21 décembre 2010, pour une durée de 3 ans, Monsieur le Maire s'est vu confier la mission de négocier avec les banques :

Trois banques ont été contactées, avec les offres suivantes :

	Caisse d'épargne	Crédit Agricole	BPMC
Taux Révisable	Euribor 3 mois + 1,40 % soit 1,68 %	Euribor 3 mois	non répondu
Taux Fixe sur 2 ans	1,81 %	1,65 %	2,72 %
Taux Fixe sur 3 ans	2,12 %	n'existe pas	2,97 %
Montant par trimestre	949,00 €	sinon frais en cas de rbt	1 329,07
Commission de réservation	0,15 %	Néant	non répondu
Frais de dossier	Néant	0,20 %	non répondu

La proposition du Crédit Agricole était la plus avantageuse suivant les caractéristiques ci-dessous :
Montant : 179 000 €
Durée : 24 mois
Taux d'intérêt annuel : 1.65 %
TEG : 1.7012 % l'an
Durée du différé d'amortissement : 12 mois
Conditions de remboursement : Périodicité annuelle
Nombre d'échéances : 2 ;
Jour d'échéance retenu : 1
1 échéance de 2 953,50 € (intérêts)
1 échéance de 181 953 € (Capital et intérêts)

Convention avec le SDIS
Il a toujours été de coutume que les agents communaux qui sont également sapeurs pompiers volontaires soient mis à disposition du Centre de Secours lors des interventions, pendant leurs heures de travail.
En contrepartie, le SDIS peut gratuitement participer à la garantie de la sécurité lors de manifestations et faire bénéficier la commune de prêt du matériel de destruction d'hyménoptères sur les bâtiments communaux.
Monsieur le Directeur du SDIS a sollicité Monsieur le Maire pour formaliser cet usage par écrit.

Séance du 25 avril 2014

Vote du Budget (voir page 4)

Adhésion à la compétence optionnelle de l'ATDA
En 2005 a été créée entre le Département, les communes et les structures intercommunales, l'Agence Technique Départementale de l'Allier qui a pour objet d'apporter une assistance d'ordre juridique, financier et technique à ses adhérents.
À ce titre, l'ATDA a pour missions actuelles d'apporter à ses membres :
Une assistance informatique, une assistance en matière de développement local, une assistance à la maîtrise d'ouvrage, une assistance financière.
La commune adhère actuellement au titre de ces missions.

Vu la disparition de l'ATESAT (assistance technique fournie par l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) qui permettait aux communes qui ne disposent pas de moyens budgétaires suffisants de bénéficier d'un appui des services de l'État dans des domaines comme l'aménagement de l'habitat ou la voirie, l'ATDA propose désormais de créer une compétence optionnelle qui comprendrait :

- Une assistance pour la gestion des actes du domaine public
- Une assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la voirie
- Une assistance pour les ouvrages d'art
- Une assistance à la gestion de la voirie
- Une assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour les bâtiments

Le montant la contribution pour cette compétence optionnelle s'élève à 150 € pour la commune annuellement, et permet d'accéder aux services, sachant qu'en cas d'utilisation de certaines de ces prestations un pourcentage du montant des travaux pourra être appliqué, en supplément.

Considérant la nécessité pour la commune de Marcillat en Combraille de continuer de bénéficier d'une assistance en matière de voirie et d'ouvrage d'art, le conseil municipal a donc décidé de retenir la compétence optionnelle telle qu'elle est précisée dans les statuts de l'ATDA.
Approuvé à l'unanimité.

Demande de la subvention « *Fonds 1* » au Conseil Général de l'Allier
La dotation fonds 1 du Conseil Général de l'année 2014 d'un montant de 18 143 € sera affectée à la voirie pour un montant estimé à 60 000 €.
Approuvé à l'unanimité.

Fixation du taux des 4 taxes
(Taxe Foncière, Taxe Foncière Non Bâtie, Taxe d'Habitation, Cotisation Foncière des Entreprises)
Le taux des 4 taxes :
Taxe d'Habitation : 22.91
Taxe Foncière Bâtie : 14.87
Taxe Foncière (Non Bâtie) : 39.71
CFE : 28.17
Reste inchangé pour 2014.

Approuvé à l'unanimité.

Un beau succès pour le Marché de Noël

L'Association des Travailleurs Indépendants de la Combraille (ATIC) avait organisé son premier Marché de Noël le dimanche 22 décembre. « *Une journée prévue en fonction des autres marchés de Noël des environs* », explique le président Sébastien Cauchemez. Une quarantaine d'exposants étaient réunis : des artisans de bouche ainsi que des fabricants et vendeurs de petite décoration et de cadeaux.

Le Père Noël est passé saluer les participants. Des promenades en calèche et une tombola complétaient l'animation. « *Les emplacements étaient gratuits pour les exposants et entre la buvette et cette tombola, les retombées sont bonnes pour l'association.* »
L'association se prépare actuellement à organiser sa troisième randonnée pédestre en juillet qui se conclura par un repas en extérieur.

POUR BIEN COMMENCER 2014

Comme chaque année, la municipalité et le CCAS ont invité les personnes de 65 ans et plus au Restaurant Le Commerce.
Le dimanche 12 janvier dernier, ce sont 82 personnes qui se sont retrouvées dans une ambiance très conviviale pour partager ce repas de fête, animé par le groupe d'Emmanuelle BARSSE.

Les cyclistes très applaudis

La toute dernière étape de la 6e édition de la course UFOLEP « *Sur les routes du Bourbonnais* », s'est déroulée sous forme de boucle au départ et à l'arrivée de la place du Donjon.

Après Durdat-Larequille, la course en ligne à Néris-les-Bains et le contre-la-montre à Commentry, Marcillat représentait donc l'épilogue de cette compétition de 87 kilomètres. Partie à 9 heures le matin du dimanche 11 mai, la centaine de coureurs a souffert sous la pluie, un vent contraire par moments et de sérieux dénivelés.

Les cyclistes ont ainsi rejoint Saint-Marcel-en-Marcillat puis Saint-Fargeol, Pionsat, Virlet, Ronnet, Arpheuilles, Terjat, La Petite Marche, Mazirat, Argenty, Sainte-Thérence, Saint-Genest et Villebret pour un retour place de la mairie en fin de matinée. Le peloton de tête a franchi la ligne d'arrivée vers midi. Les derniers coureurs ont terminé l'ultime étape de cette course à presque 13 heures après avoir bravement surmonté les virages en épingle peu avant l'entrée du bourg.

Sur les routes du Bourbonnais est une course d'envergure nationale puisque les coureurs venaient de toutes les régions de France. Le grand vainqueur est Antoine Beaubrun du VC La Souterraine. Le Creusois et l'ensemble des coureurs ont été salués par la population venue les accueillir et assister à la remise de coupe en présence des partenaires.

Concours des Maisons fleuries

Les lauréats 2013 du concours de maisons fleuries ont reçu leurs bons d'achats de fleurs récemment afin de pouvoir commencer à réfléchir à leur aménagement pour cet été 2014. Les premiers dans chaque catégorie (Christiane Paliot dans la catégorie « maison avec Grande possibilité », Marie-Huguette Perrin dans la catégorie « maison avec petite possibilité », Joëlle et Renée Leguay dans la catégorie « ferme » et la MARPA dans « autres catégories ») se voyaient remettre en supplément, une suspension ou une composition de fleurs.
Le jury remerciait toutes les personnes qui chaque année, se donnent du mal pour fleurir leur maison ou balcon et rappelait que ce n'est pas toujours très facile pour eux d'établir un classement. Il rajoutait que le fleurissement des habitants contribuait à embellir le bourg et les alentours de la commune ce qui est très agréable pour les promeneurs.
Les inscriptions pour le concours 2014 se font en mairie jusqu'au 30 juin.

Zorghol a atterri à la salle des fêtes !

Cette année encore, la troupe les Amus'Gueules a présenté son spectacle à la salle des fêtes devant un public amusé. Zorghol 707 a, en effet, attiré nombre de Marcillatois et de personnes des alentours en mars, lors des vacances d'hiver.

La troupe qui compte quarante-cinq membres mène ses activités tambour battant sous la coupe de son président Michel Pereton. Dès qu'ils peuvent, les acteurs assistent à d'autres spectacles à Paris ou bien dans la région. Les **Amus'Gueules** ont de nombreux et fructueux contacts avec les autres troupes de théâtre amateur, ce qui leur permet de progresser dans leur jeu, leur mise en scène et de se renouveler. Cette année, le texte choisi était signé par Christian Rossignol, auteur et comédien au Foyer rural des Ancizes, présent à la première représentation. Il s'agit d'une comédie loufoque sur l'arrivée d'un extraterrestre qui prend possession des corps de personnes... Quiproquos et rebondissements rythment cette histoire avec beaucoup d'entrées et de sorties de scène, ce qui demande un travail de synchronisation important de la part des acteurs.

Cette édition 2014 étant passée, la troupe songe déjà à étonner de nouveau le public l'an prochain.

Creusekistan Classic 2014

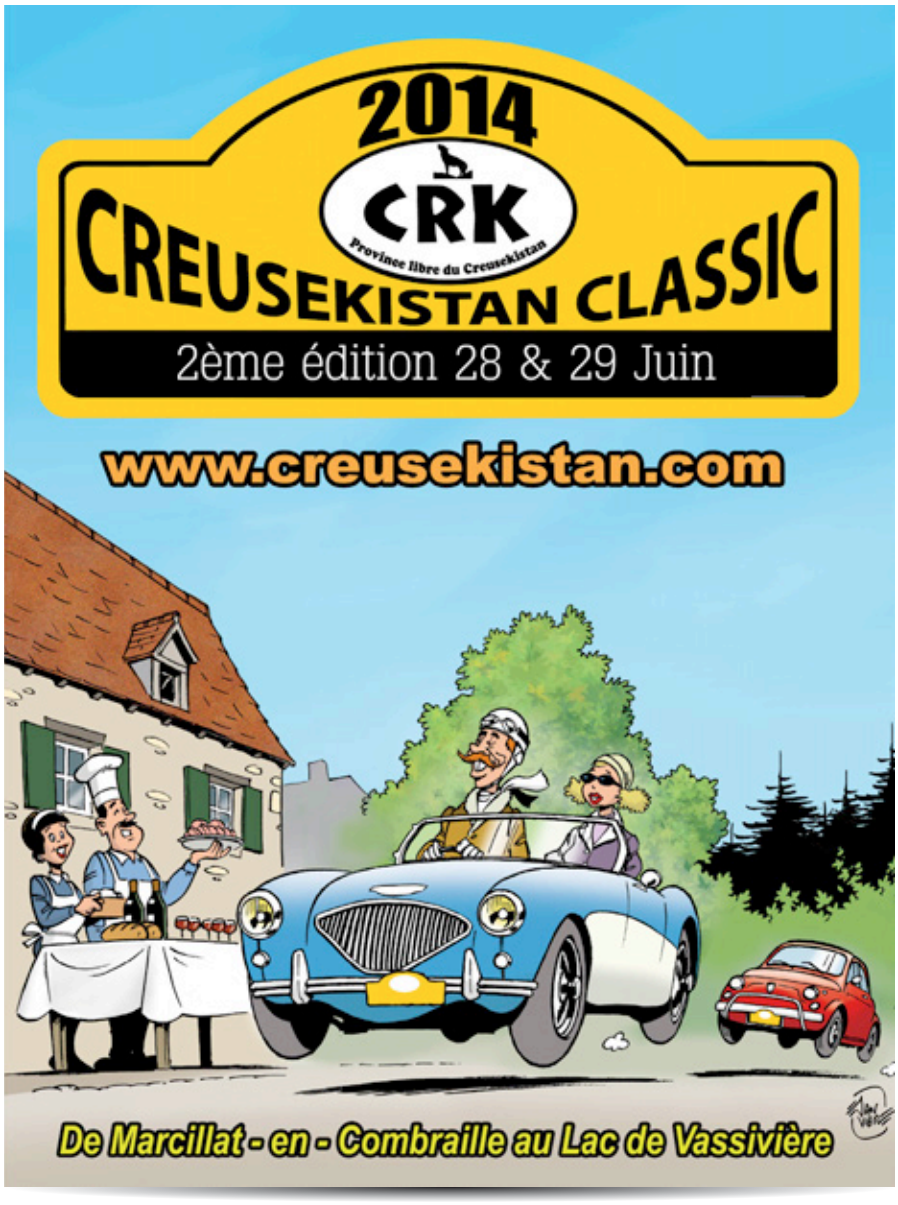

top départ à Marcillat !

Le Creusekistan Classic est une singulière course rétro-mobile organisée par un duo de bons vivants : Jean-Paul Renvoizé, ancien journaliste de l'Équipe et André Genin, ancien chef étoilé. Si l'an dernier ils étaient restés dans le Limousin, cette année, ils franchissent largement les frontières de l'Auvergne pour venir donner le coup d'envoi de l'édition 2014 à Marcillat, le samedi 28 juin. Pas de compétition au programme mais uniquement le plaisir de réunir une soixantaine d'équipages conduisant des véhicules de prestige ou d'avant 1980 pour leur faire découvrir nos routes et nos produits du terroir. Pour les Marcillatois, ce sera l'occasion de contempler des voitures rares et de rencontrer des passionnés.

Le programme de la course

Vendredi 27 juin
À partir de 15 h 00, accueil et visite de la Maison de la Combraille, animations...

Samedi 28 juin
7 h 00 : petit-déjeuner
8 h 00 : départ fictif depuis le centre bourg de Marcillat-en-Combraille
8 h 30 : briefing au circuit de karting
9 h 00 : départ de la première voiture
9 h 30 : pause-café à Chambon-sur-Voueize
10 h 15 : pause dégustation au Golf de la Jonchère, Gouzon
12 h 00 : arrivée et déjeuner au domaine de Mornay
14 h 00 : départ de la première voiture (circuit de Mornay)
15 h 30 : pause dégustation à Bénévent-l'Abbaye
17 h 30 : arrivée à Aubusson après une boucle en centre-ville
20 h 30 : dîner de gala.

Dimanche 29 juin
voir sur le site www.creusekistan.com

Les autres manifestations

Marché du Terroir
le Marché du Terroir (notre photo d'archives) organisé par le Groupement Féminin de Développement Agricole (GFDA) le vendredi 27 juin à partir de 16h00.
Le blog du groupement :
gfdagrimarcillat.canalblog.com

Expositions à la Maison du Tourisme
Michel Janvier, dessinateur de bandes dessinées – dont le fameux Rantanplan – a déjà sévi lors de la première course du Creusekistan. Il revient à la Maison du Tourisme avec des planches qui ont servi de base à l'album **Légendes du sport automobile** (éditions Vents d'Ouest, co-écrit avec Jean-Paul Renvoizé). Figureront aussi quelques caricatures des grands coureurs automobiles de Jean-Marc Borot qui illustrent cet album.

Les Amis de la Marpa

MARPA
maison d'accueil rurale
pour personnes âgées

Forte de sa centaine d'adhérents, l'association les Amis de la Marpa poursuit vaillamment sa mission qui est de réunir des fonds afin de favoriser les activités et l'achat de matériel pour les résidents de la maison de retraite.

Créée par le Père Gondole en 2001, l'association a été relancée en 2011 par des familles désireuses de s'investir et de participer à la vie de la Marpa. Elle permet de financer certaines activités complémentaires comme des animations par des intervenants extérieurs. Les fonds peuvent servir aussi à l'achat de matériel.

Chaque année, plusieurs manifestations sont organisées par **les Amis de la Marpa**. Le 24 mai se déroulera la Marche du Printemps. Il s'agit d'une boucle qui se termine à la maison de retraite par un goûter en compagnie des résidents.
Le 14 juillet, le parc de la Marpa accueillera la Fête de l'été et le 23 août, un concours de pétanque sera organisé.

Le bureau qui compte dix-huit membres actifs est chapeauté par son président, Jean-Marc Chabrat, sa secrétaire, Chantal Missioux et sa trésorière Suzanne Vicente.

Le Centre Social Rural

L'assemblée générale du 4 juin fait suite à deux conseils d'administration successifs le 22 avril et le 16 mai. Le conseil d'administration est composé de membres de droit que sont les maires de la Communauté de communes et du canton et de membres élus. Les administrateurs ont un rôle de gestionnaire. Ils valident les projets proposés et vérifient leur adéquation avec le projet social qui sert de document de référence. Et pour l'année à venir, l'ensemble des missions du Centre Social se poursuivent. Son objectif est, en effet, de créer du lien social à travers le territoire qu'il couvre afin, notamment, de favoriser le mieux vivre dans une zone exclusivement rurale.

Trois priorités ont été fixées en réunion. Dans un premier temps, il s'agit de développer une série d'actions en direction du jeune public adulte et adolescent.

La deuxième priorité vise à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.

Et pour finir, le Centre Social voudrait créer un jardin partagé sur le terrain entourant ses bâtiments. Cette action sera menée au plus vite et le centre cherche des personnes prêtes à participer. L'intérêt de ce projet est de réunir différentes générations dans un travail collectif et productif qui offre à la clé, une transmission de savoirs.

Enfin, le centre poursuit et souhaite améliorer ses actions plus habituelles comme la mise en place régulière d'ateliers touchant différentes parties de la population sur l'ensemble des communes concernées.

agenda

Samedi 14 juin
Audition de musique
Salle polyvalente à 20 h 30
Organisé par l'Espoir musical

Vendredi 20 et samedi 21 juin
Gala de danse
Salle polyvalente à 20 h 30
Organisé par l'Association des Familles

Vendredi 27 juin
Fête du collège
Salle polyvalente à 20 h 30
Organisé par le F.S.E et Collège

Vendredi 27 juin
Marché du terroir
Place du Donjon, au 1er étage de la Mairie et à la Maison du tourisme à partir de 16 h 00
Organisé par le G.F.D.A
Creusekistan
Place du Donjon à partir de 15 h 00
Organisé par l'Association du Creusekistan

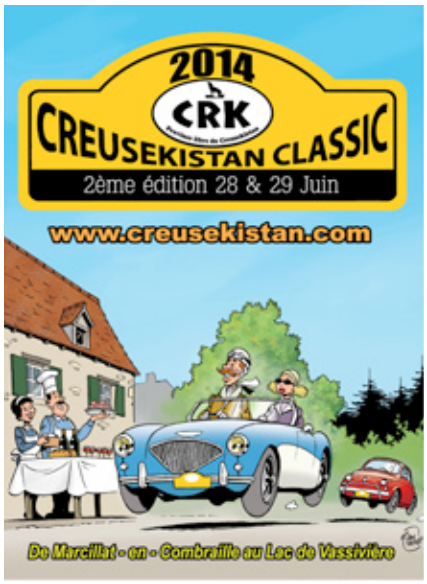

Bulletin municipal de Marcillat en Combraille
Directeur de la publication : Christian Chito
Comité de rédaction : Catherine LAGRANGE, Bernard CONTAMINE, Suzanne VICENTE, Gérard DUCOURTIOUX, Raphaël CONTAMINE, Catherine TALLET, Adeline CHABRAT, Francis AUBERT, Liliane MURAT.
Conception réalisation : XXI communication
Téléphone : 04 70 03 21 00

Samedi 28 juin
Creusekistan
Place du Donjon à partir de 09 h 00
Organisé par l'Association du Creusekistan

Dimanche 29 juin
Fête de l'école primaire avec kermesse
Salle polyvalente à partir de 14 h 00
Organisé par l'Association des parents d'élèves

Vendredi 4 juillet
Concours de pétanque semi-nocturne
Salle Polyvalente
Organisé par La voix des parents

Dimanche 13 juillet
Brocante
Place du Donjon et Grand'rue, journée entière
Organisé par l'Association des Familles

Lundi 14 juillet
Fête de la M.A.R.P.A
À la M.A.R.P.A à partir de 12 h 00
Organisé par la M.A.R.P.A

Samedi 19 et dimanche 20 juillet
Championnat de France d'enduro
sur le territoire de la Com Com
de 8 h 00 à 18 h 00 les 2 jours
Organisé par l'ASM Villebret

Dimanche 20 juillet
Randonnée pédestre
Organisé par l'Association des commerçants (ATIC)

Vendredi 1er août
L'Estivale des Combrailles
Salle Polyvalente à 20 h 30
Organisé par CHAUVET Jean-Pierre

Jeudi 7 août
Don du sang
Salle Polyvalente à partir de 16 h 00
Organisé par l'Donneurs de sang

Samedi 23 août
Concours de pétanque
À la M.A.R.P.A à partir de 14 h 00
Organisé par l'Association "les Amis de la M.A.R.P.A"

Du jeudi 14 au dimanche 31 août
Tournoi de tennis
Terrain de tennis
Organisé par le Tennis Club

Samedi 6 septembre
Foire aux broutards
Place du champ de foire à Matin
Organisé par le Comité Foire aux broutards

Fête foraine avec divers petits jeux pour enfants et manèges
Place du Donjon à partir de 16 h 00
Organisé par le Comité des fêtes
Retraite aux flambeaux
Départ de la Mairie à 21 h 00
Organisé par le Comité des fêtes
Feu d'artifice
Autour du parc du Château du Courtioux à 22 h 00
Organisé par le Comité des fêtes

Dimanche 7 septembre
Fête foraine avec défilé de chars sur le thème "Les Jeux Olympiques"
Place du Donjon à partir de 15 h 00
Organisé par le Comité des fêtes

Samedi 13 septembre
Concours de Labour
LD "Croix de la Justice" route de Montaigut
Organisé par l'Association "Les Jeunes Agriculteurs"

Samedi 18 octobre
Repas dansant animé par David Walter
Salle polyvalente à partir de 19 h 30
Organisé par l'Association des parents d'élèves

Du lundi 20 au vendredi 24 octobre
Braderie de vêtements automne/hiver
Salle polyvalente
Organisé par l'Association des Familles

Mémo

Permanence des soins
nuits, dimanches et jours fériés...
Pour obtenir le médecin d'astreinte de votre secteur, vous devez composer le **04 70 48 57 87**

Médecins généralistes
Docteur Linda **DAVID**
Docteur Pascal **LEHMANN**
Docteur Sylvie **MAUBERT-BARRAUX**
7 Rue de la Maîtrise
Téléphone : **04 70 51 65 77**
Télécopie : 04 70 51 66 98

Kinésithérapeutes
Maria **ALBA CHIC AGUILAR** • Masseur Kiné D.E.
Hervé **GIRARD** • Kiné D.E.
Sergio **MUNUERA HITA** • Kiné Ostéopathe D.E.
Rue des Gannes
Téléphone : **04 70 51 69 89**

Infirmières D.E.
Elodie **CIVADE-FEYT** • Céline **GUILLOT** • Anne Marie **PARRET-PERRICHON** • Céline **ZANINI**
7 rue de la Maîtrise
Soins à domicile 24h/24 et 7j/7 ou au cabinet, sur rendez-vous au **04 70 06 65 34**

Pharmacie
Pharmacie des Combrailles
65, Grand Rue – Téléphone : **04 70 51 60 41**

Ambulance Taxi
Bernard **KOEHLER**
47, Grand Rue – Téléphone : **04 70 51 74 59**

Vétérinaires
Vétérinaires CLD et Associés (SELARL)
96, Grand Rue – Téléphone : **04 70 51 60 10**
Télécopie : 04 70 51 65 34

Urgences 15
SAMU

Gendarmerie : 17
23, Rue de l'Économique
Téléphone : **04 70 51 60 07**

Pompiers : 18
Caserne des Sapeurs-Pompiers
Rue des Chaumes
Téléphone : **04 70 51 63 80**

Renseignements pratiques

Mairie
Ouverte au public du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Téléphone : **04 70 51 60 15**
www.mairie-marcillatcombraille.fr

Confection des passeports
mardi, jeudi et vendredi
09h00-11h30 et 13h30-16h00
Uniquement sur rendez-vous
au **04 70 51 60 15**

Bibliothèque Municipale
Ouverte au public
Mercredi : 10h00-12h00
Jeudi : 09h00-12h00
Samedi : 10h00-12h00
Téléphone : **04 70 51 62 50**

Communauté de Communes
Place Pierre Bitard – Tél. : **04 70 51 10 21**

Permanence Trésor Public
le jeudi matin de 9h à 12h
Place Pierre Bitard

Permanence Pôle Emploi
sur convocation : à la borne visio le mardi et vendredi matin de 9h à 12h, présence d'un intervenant le mercredi. Des sessions de formation informatique vont avoir lieu au Collège de Marcillat en Combraille, une fois par mois à l'initiative du Pôle Emploi.

Permanence assistante sociale
le mardi matin de 9h à 12h sans rendez-vous et le vendredi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
Téléphone : **0 470 643 182**

Permanence mission locale
À partir de juin, la permanence le mardi tous les 15 jours, sur rendez-vous.

Maison du Tourisme
Ouverte tous les jours à partir du 1er juin jusqu'au 30 septembre de 10h à 12h30 et de 15h00 à 17h30
Place du Donjon – Tél. : **04 70 51 10 22**
maison-tourisme@mairie-marcillatcombraille.fr

Maison de la Combraille
Place Pierre Bitard – Tél. : **04 70 51 10 23**

Déchetterie
Lundi-Jeudi : 09h00-12h00 et 13h30-17h00
Samedi : 09h00-12h00 et 13h30-18h00
Téléphone : **04 70 51 69 88**

Cartes de pêche
Café **Bon Accueil** à Marcillat-en-Combraille
Chez Monique à Terjat
Au Chant du Grillon chez Dessauves à Mazirat

Mini Golf
location des clubs à la Marpa
28, rue des Combrailles
Téléphone : **04 70 51 60 01**

Tennis
réservations : Master Brico
36 Grand Rue
Téléphone : **04 70 51 66 52**